



Nicollin SAS

1202 SAINT FONS DI

31/12/2025

Tél. : 04 72 89 05 70

Fax : 04 78 67 16 70

Facture N° : 251209425

Code client : C0030900

Siège social et administratif

Green Campus Park - Bâtiment 37
33 Avenue du Dr Georges Levy
69200 VENISSIEUX
Tél. : 04 72 89 05 60
Fax : 04 78 70 49 59
S.A.S. au capital de 225 000 €
Siret 775 644 149 00764 – NAF 3811 Z
N° TVA CE : FR 41 775 644 149

PRET A MANGER CHEZ TAKE A WASTE
24 RUE DE CLICHY

75009 PARIS (9ème Arrondissement)
FRANCE
N° TVA : FR83533214003

DESIGNATION DES SERVICES	Qté	Prix Unitaire	Tx TVA	Montant H.T.	Tarif avec Variation	Montant HT avec Variation	Impact Variation Gasoil
Chantier Cartons - 2 rue de la république 69001 LYON 2 rue de la république 69001 LYON (1er Arrondissement) Période de Facturation du 01/12/2025 au 31/12/2025 Location mensuelle d'1 Roll 740 litres - l'unité	2,000	12,00	20,00	24,00	12,00	24,00	0,0000
Bon N°: 120212250136 du 01/12/2025 Traitement cartons - le roll 740 litres - l'unité	2,000	2,46	20,00	4,92	2,46	4,92	0,0000
Collecte - le passage	1,000	32,00	20,00	32,00	32,00	32,00	0,0000
Bon N°: 120212250400 du 03/12/2025 Traitement cartons - le roll 740 litres - l'unité	4,000	2,46	20,00	9,84	2,46	9,84	0,0000
Collecte - le passage	1,000	32,00	20,00	32,00	32,00	32,00	0,0000
Bon N°: 120212252038 du 05/12/2025 Traitement cartons - le roll 740 litres - l'unité	2,000	2,46	20,00	4,92	2,46	4,92	0,0000
Collecte - le passage	1,000	32,00	20,00	32,00	32,00	32,00	0,0000
Bon N°: 120212250842 du 08/12/2025 Traitement cartons - le roll 740 litres - l'unité	2,000	2,46	20,00	4,92	2,46	4,92	0,0000
Collecte - le passage	1,000	32,00	20,00	32,00	32,00	32,00	0,0000

Le mode de règlement est prévu dans les documents contractuels et/ou d'ouverture de compte. A défaut, les conditions générales de ventes inscrites au dos de la présente facture s'appliqueront. Pour les clients publics, les règles relatives au mode de règlement sont celles fixées par la réglementation en vigueur, applicable aux contrats conclus avec les pouvoirs adjudicateurs.

La facture mentionne toute réduction de prix acquise à la date de prestation de services et directement liée à cette opération de prestation de services, à l'exclusion des escomptes non prévus sur la facture (ord. du 1^{er} décembre 1986, art. 31, al. 3 modifié par la loi du 1^{er} juillet 1996).

Aucun report d'échéance ne sera accepté. Toute facture impayée à l'échéance prévue donnera lieu, à dater du premier jour suivant la date d'échéance, à des intérêts de retard calculés sur la base du taux d'intérêt légal augmenté de sept points et ce jusqu'au complet paiement des sommes dues.

Dans le cadre d'un contrat public, les pénalités de retard pour paiement après la date indiquée sont calculées conformément aux documents contractuels. A défaut, il sera fait application du taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de sept points (décret n°2002-232 du 21 février 2002).

Aucun escompte pour paiement anticipé. Si retard, seront appliquées des pénalités égales à trois fois le taux d'intérêt légal + indemnité forfaitaire minimale de 40 € pour frais de recouvrement + frais complémentaires sur justificatifs.

RIB de Paiement : BNP PARIBAS : FR7630004006290001003035803 – BNPAFRPPLPD
SOCIETE GENERALE : FR7630003022800002032060653 – SOGEFRPPXXX

Date
Centre
Facture N°
Client N°

Veillez adresser votre règlement au
Green Campus Park - Bâtiment 37
33 Avenue du Dr Georges Levy
69200 VENISSIEUX
accompagné de ce papillon



Nicollin SAS

1202 SAINT FONS DI

31/12/2025

Tél. : 04 72 89 05 70

Fax : 04 78 67 16 70

Facture N° : 251209425

Code client : C0030900

Siège social et administratif

Green Campus Park - Bâtiment 37
33 Avenue du Dr Georges Levy
69200 VENISSIEUX
Tél. : 04 72 89 05 60
Fax : 04 78 70 49 59
S.A.S. au capital de 225 000 €
Siret 775 644 149 00764 – NAF 3811 Z
N° TVA CE : FR 41 775 644 149

PRET A MANGER CHEZ TAKE A WASTE
24 RUE DE CLICHY

75009 PARIS (9ème Arrondissement)
FRANCE
N° TVA : FR83533214003

DESIGNATION DES SERVICES	Qté	Prix Unitaire	Tx TVA	Montant H.T.	Tarif avec Variation	Montant HT avec Variation	Impact Variation Gasoil
Bon N°: 120212251100 du 10/12/2025							
Traitement cartons - le roll 740 litres - l'unité	1,000	2,46	20,00	2,46	2,46	2,46	0,0000
Collecte - le passage	1,000	32,00	20,00	32,00	32,00	32,00	0,0000
Bon N°: 120212251576 du 15/12/2025							
Traitement cartons - le roll 740 litres - l'unité	2,000	2,46	20,00	4,92	2,46	4,92	0,0000
Collecte - le passage	1,000	32,00	20,00	32,00	32,00	32,00	0,0000
Bon N°: 120212251877 du 17/12/2025							
Traitement cartons - le roll 740 litres - l'unité	2,000	2,46	20,00	4,92	2,46	4,92	0,0000
Collecte - le passage	1,000	32,00	20,00	32,00	32,00	32,00	0,0000
Bon N°: 120212252413 du 22/12/2025							
Traitement cartons - le roll 740 litres - l'unité	2,000	2,46	20,00	4,92	2,46	4,92	0,0000
Collecte - le passage	1,000	32,00	20,00	32,00	32,00	32,00	0,0000
Bon N°: 120212252702 du 24/12/2025							
Traitement cartons - le roll 740 litres - l'unité	2,000	2,46	20,00	4,92	2,46	4,92	0,0000
Collecte - le passage	1,000	32,00	20,00	32,00	32,00	32,00	0,0000
Bon N°: 120212253258 du 29/12/2025							
Traitement cartons - le roll 740 litres - l'unité	2,000	2,46	20,00	4,92	2,46	4,92	0,0000
Collecte - le passage	1,000	32,00	20,00	32,00	32,00	32,00	0,0000

Le mode de règlement est prévu dans les documents contractuels et/ou d'ouverture de compte. A défaut, les conditions générales de ventes inscrites au dos de la présente facture s'appliqueront. Pour les clients publics, les règles relatives au mode de règlement sont celles fixées par la réglementation en vigueur, applicable aux contrats conclus avec les pouvoirs adjudicateurs.

La facture mentionne toute réduction de prix acquise à la date de prestation de services et directement liée à cette opération de prestation de services, à l'exclusion des escomptes non prévus sur la facture (ord. du 1^{er} décembre 1986, art. 31, al. 3 modifié par la loi du 1^{er} juillet 1996).

Aucun report d'échéance ne sera accepté. Toute facture impayée à l'échéance prévue donnera lieu, à dater du premier jour suivant la date d'échéance, à des intérêts de retard calculés sur la base du taux d'intérêt légal augmenté de sept points et ce jusqu'au complet paiement des sommes dues.

Dans le cadre d'un contrat public, les pénalités de retard pour paiement après la date indiquée sont calculées conformément aux documents contractuels. A défaut, il sera fait application du taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de sept points (décret n°2002-232 du 21 février 2002).

Aucun escompte pour paiement anticipé. Si retard, seront appliquées des pénalités égales à trois fois le taux d'intérêt légal + indemnité forfaitaire minimale de 40 € pour frais de recouvrement + frais complémentaires sur justificatifs.

RIB de Paiement : BNP PARIBAS : FR7630004006290001003035803 – BNPAFRPLPD
SOCIETE GENERALE : FR7630003022800002032060653 – SOGEFRPPXX

Date
Centre
Facture N°
Client N°

Veillez adresser votre règlement au
Green Campus Park - Bâtiment 37
33 Avenue du Dr Georges Levy
69200 VENISSIEUX
accompagné de ce papillon



Nicollin SAS

1202 SAINT FONS DI

31/12/2025

Tél. : 04 72 89 05 70

Fax : 04 78 67 16 70

Facture N° : 251209425

Code client : C0030900

Siège social et administratif

Green Campus Park - Bâtiment 37
33 Avenue du Dr Georges Levy
69200 VENISSIEUX
Tél. : 04 72 89 05 60
Fax : 04 78 70 49 59
S.A.S. au capital de 225 000 €
Siret 775 644 149 00764 – NAF 3811 Z
N° TVA CE : FR 41 775 644 149

PRET A MANGER CHEZ TAKE A WASTE
24 RUE DE CLICHY

75009 PARIS (9ème Arrondissement)
FRANCE
N° TVA : FR83533214003

DESIGNATION DES SERVICES	Qté	Prix Unitaire	Tx TVA	Montant H.T.	Tarif avec Variation	Montant HT avec Variation	Impact Variation Gasoil
Bon N°: 120212253563 du 31/12/2025							
Traitement cartons - le roll 740 litres - l'unité	2,000	2,46	20,00	4,92	2,46	4,92	0,0000
Collecte - le passage	1,000	32,00	20,00	32,00	32,00	32,00	0,0000
Règlement par Virement au 31/01/2026							

Le mode de règlement est prévu dans les documents contractuels et/ou d'ouverture de compte. A défaut, les conditions générales de ventes inscrites au dos de la présente facture s'appliqueront. Pour les clients publics, les règles relatives au mode de règlement sont celles fixées par la réglementation en vigueur, applicable aux contrats conclus avec les pouvoirs adjudicateurs.

La facture mentionne toute réduction de prix acquise à la date de prestation de services et directement liée à cette opération de prestation de services, à l'exclusion des escomptes non prévus sur la facture (ord. du 1^{er} décembre 1986, art. 31, al. 3 modifié par la loi du 1^{er} juillet 1996).

Aucun report d'échéance ne sera accepté. Toute facture impayée à l'échéance prévue donnera lieu, à dater du premier jour suivant la date d'échéance, à des intérêts de retard calculés sur la base du taux d'intérêt légal augmenté de sept points et ce jusqu'au complet paiement des sommes dues.

Dans le cadre d'un contrat public, les pénalités de retard pour paiement après la date indiquée sont calculées conformément aux documents contractuels. A défaut, il sera fait application du taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de sept points (décret n°2002-232 du 21 février 2002).

Aucun escompte pour paiement anticipé. Si retard, seront appliquées des pénalités égales à trois fois le taux d'intérêt légal + indemnité forfaitaire minimale de 40 € pour frais de recouvrement + frais complémentaires sur justificatifs.

H.T.	432,58 €
TVA 20,00	86,52 €
TVA	
TOTAL T.T.C.	519,10 €

TVA sur Encaissement

Opération mixte

Date	31/12/2025
Centre	1202
Facture N°	251209425
Client N°	C0030900

Veuillez adresser votre règlement au
Green Campus Park - Bâtiment 37
33 Avenue du Dr Georges Levy
69200 VENISSIEUX
accompagné de ce papillon

RIB de Paiement : BNP PARIBAS : **FR7630004006290001003035803 – BNPAFRPPLPD**
SOCIETE GENERALE : **FR7630003022800002032060653 – SOGEFRPPXXX**

Centre d'Exploitation : **Adresse Client :**
NICOLLIN SAS PRET A MANGER
1202 SAINT FONS DI CHEZ TAKE A WASTE
14 RUE CHARLES MARTIN

69190 SAINT FONS
SIRET: 77564414900244
Tél. : 04 72 89 05 70

75009 PARIS